



AVIS PUBLIC - ERRATUM

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, Philippe De Courval, greffier-trésorier de la Municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Compton le 17 janvier 2023 à 19h30 au 3, chemin de Hatley, Compton (Salle du Conseil);

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

La demande de dérogation mineure vise à autoriser l'implantation d'un garage en marge avant.

Identification du site concerné : Le lot concerné est situé sur le chemin du Brûlé sur le lot numéro 1 803 368 du cadastre de Québec portant le numéro civique 125.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Compton, ce 23 décembre 2022.

Philippe De Courval, M.A., OMA
Greffier-trésorier